



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/32/L.31
16 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
PREMIERE COMMISSION
Point 53 de l'ordre du jour

CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

Incidences administratives et financières du projet
de résolution A/C.1/32/L.25

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/32/L.25, le Secrétaire général devrait, entre autres :

a) Inviter le Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement à présenter à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement un rapport spécial sur l'état de ses travaux et de ses délibérations,

b) Inviter le Comité ad hoc à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats qui possèdent des armes nucléaires, afin de rester toujours informé de leurs positions respectives, ainsi qu'à examiner tous les commentaires et toutes les observations pertinents qui pourraient lui être faits et à présenter un rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième session.

2. Les coûts estimatifs indiqués ci-après reposent sur les hypothèses suivantes :

a) Le Comité tiendrait deux sessions à New York en 1978 : la première pendant une période de deux semaines au plus, au début de 1978, et la seconde pendant une période d'une semaine, allant du 11 au 15 septembre;

b) La documentation à établir serait la suivante :

	Première <u>session</u>	Deuxième <u>session</u>
Avant la session (en cinq langues)	20	20
Pendant la session (en cinq langues)	30	30
Après la session (en six langues)	100	50

c) L'interprétation simultanée serait assurée en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe);

d) Des comptes rendus analytiques devraient être établis pour les deux sessions.

3. Sur la base de ces hypothèses, le coût estimatif des deux sessions s'établirait comme suit :

	<u>Première session</u>	<u>Deuxième session</u>	<u>Total</u>
I. Avant la session :			
Traduction, révision et dactylographie	4 100	5 200	9 300
II. Pendant la session :			
i) Interprétation	55 700	36 800	92 500
ii) Traduction, révision et dactylographie	19 700	22 400	42 100
iii) Préposé à la salle de conférence et commis aux documents	600	300	900
III. Comptes rendus analytiques			
Rédaction, traduction, révision et dactylographie	124 100	90 800	214 900
IV. Après la session			
Traduction, révision et dactylographie	18 100	9 000	27 100
V. Reproduction et distribution des documents	23 900	13 400	37 300
VI. Bureau des Services généraux	<u>10 100</u>	<u>5 100</u>	<u>15 200</u>
Total général	<u>256 300</u>	<u>183 000</u>	<u>439 300</u>

/...

4. Les dépenses prévues ci-dessus pour les services de conférence ont été calculées, à ce stade, sur la base du coût intégral, comme si aucune ne pourrait être absorbée dans le budget. Vers la fin de la session en cours de l'Assemblée générale, lorsque le plan des conférences pour 1978 sera examiné, l'état récapitulatif des coûts des services de conférence qui sera présenté à ce moment là indiquera dans quelle mesure les dépenses dont il est question dans le présent rapport pourront être financées au moyen des ressources disponibles.
